

PAR SDÉ et PAR COURRIER

Laval, le 14 août 2020

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet: Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur
Demande de l'Association Hôtellerie Québec et de l'Association Restauration
Québec de reconnaître le statut de témoin expert de M. Marcel Paul Raymond**

Dossier : R-4110-2019

N/D: 4503-49

Chère consœur,

Par sa décision D-2020-018, rendue le 14 février 2020, la Régie de l'Énergie (la « Régie ») a reconnu **l'Association Hôtellerie Québec et l'Association Restauration Québec** (« AHQ-ARQ ») à titre d'intervenante dans le dossier cité en rubrique.

En conformité avec cette décision et conformément aux dispositions prévues à l'article 30 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, l'**AHQ-ARQ** demande à la Régie de reconnaître le statut d'expert en *Planification et optimisation des approvisionnements en électricité* de M. Marcel Paul Raymond.

Tel qu'indiqué au *curriculum vitae* de M. Raymond déposé au présent dossier sous la cote C-AHQ-ARQ-0004, la Régie a déjà reconnu ce statut à M. Raymond dans les dossiers R-3748-2010, R-3775-2011, R-3848-2013 et R-3864-2013.

L'**AHQ-ARQ** souligne également que le CV de M. Raymond indique qu'il possède de nombreuses années d'expérience en planification et en optimisation des approvisionnements d'électricité, expérience qu'il a acquise lors de sa carrière de près de 32 ans chez Hydro-Québec et qu'il continue à appliquer comme consultant actif dans le domaine.

Il a notamment eu la responsabilité chez Hydro-Québec de :

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

- La planification et l'optimisation de la gestion d'un des plus grands parcs hydroélectriques au monde;
- La fiabilité d'alimentation des besoins d'électricité en puissance et en énergie et sa démonstration;
- La négociation et la gestion de contrats d'échange d'énergie avec les principaux participants au marché de l'énergie dans le nord-est américain;
- La prévision des apports naturels et de la demande d'électricité;
- La prévision d'utilisation des moyens de gestion en puissance et l'évaluation de leur taux de réserve en tenant compte des divers aléas¹;
- La caractérisation de la production éolienne et l'étude de son intégration dans le parc d'Hydro-Québec.

Au cours de sa carrière, son expertise a été reconnue internationalement, notamment lors de projets au Brésil, en Pologne et en Russie.

Depuis sa retraite d'Hydro-Québec en 2009, M. Raymond poursuit activement le développement de son expertise comme consultant en énergie. En cette qualité, il a agi comme consultant pour le projet des Trois-Gorges en Chine en plus d'œuvrer comme conseiller technique pour un groupe international d'une trentaine de producteurs hydroélectriques membres du *Hydropower Operations and Planning Interest Group* (HOPIG) de l'organisme CEATI International².

D'ailleurs, M. Raymond est reconnu par ce dernier groupe comme expert dans plus de 50 sujets couverts par celui-ci en production et approvisionnement d'électricité. En plus, de conseiller le groupe dans son ensemble, M. Raymond a aussi rempli des mandats d'expertise spécifiques auprès de certains membres au Canada (Manitoba, Ontario et Québec), aux États-Unis (Californie, Colorado, New York et Tennessee) et en Europe (Islande et Suède).

M. Raymond a aussi été invité par le consortium Ouranos à se joindre à son comité de suivi pour le projet *Intégration des changements climatiques dans l'évaluation de la valeur des actifs hydroélectriques*.

Le mandat confié par l'AHQ-ARQ à M. Marcel Paul Raymond consiste à examiner de façon détaillée le Plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur et à soumettre à la Régie les

¹ Raymond, M. P. and Falcon, T., *Operations Planning of Hydro-Québec Generation System Using Chronological Simulation*, CIGRE - Colloque du Comité d'études 39, Montréal, 10-14 septembre 1991; et Beaumont, M. and Raymond, M. P., *Margins for Uncertainties in Hydro-Québec's Short-Term Operations Planning*, presented at Canadian Electrical Association, 1995 Spring Meeting, Vancouver, March 1995.

² [https://www.ceati.com/files/DefinitionSheet/HOPIG%20Definition%20Sheet%20\(PDF\).pdf](https://www.ceati.com/files/DefinitionSheet/HOPIG%20Definition%20Sheet%20(PDF).pdf).

recommandations appropriées relativement aux sujets exposés plus bas.

1. Nom et coordonnées

Marcel Paul Raymond
2200 Harriet-Quimby, suite 110
St-Laurent (Québec) H4R 0L2
Tél. : (514) 258-7285
Adresse électronique : raymondmarcelpaul@yahoo.ca

2. Mandat et qualification demandée pour le témoin expert

Mandat :

Soumettre une expertise détaillée et des recommandations appropriées et éclairer la Régie concernant le Plan d’approvisionnement 2020-2029 du Distributeur.

Vérifier si le Plan présente une solution optimale pour répondre aux besoins d’approvisionnement du Distributeur au cours des prochaines années tout en respectant les contraintes et aléas auxquels il doit faire face et les critères de fiabilité qu’il doit respecter.

Les recommandations devront porter notamment sur :

- La prévision de la demande notamment en ce qui a trait :
 - aux usages relativement nouveaux dont notamment l’usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs;
 - aux pertes de transport et de distribution incluant l’impact des nouvelles lignes à 735 kV;
 - aux aléas sur les besoins annuels en énergie et en puissance;
 - au suivi de la performance prévisionnelle des modèles;
- Le lien entre les besoins à alimenter et les besoins des réseaux de distribution et de transport;
- Les diverses avenues en gestion de la demande en puissance et les programmes proposés par le Distributeur en tenant compte de leur potentiel, de leur contribution en puissance et des coûts évités;
- L’évaluation des moyens de contribution des marchés de court terme dans le bilan de puissance du Distributeur ;
- L’utilisation optimale des conventions d’énergie différée;
- Le respect des critères de fiabilité en puissance et en énergie;
- La détermination des coûts évités en puissance, en énergie et pour les 100 heures et les 300 heures de plus forte demande;
- L’impact sur le Plan du contexte de la COVID-19;
- L’alimentation des Îles-de-la-Madeleine.

Qualification demandée :

Expertise reconnue en matière de planification et optimisation des approvisionnements en électricité.

3. Copie du *curriculum vitae* du témoin expert

Le *curriculum vitae* de M. Raymond a déjà été déposé au présent dossier comme pièce C-AHQ-ARQ-0004.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, mes salutations distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/

719445